

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement

M. Perrault: ... la possibilité de se perfectionner ...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Perrault: ... des services qui pourraient, à la longue

M. l'Orateur: A l'ordre. Le secrétaire parlementaire peut continuer sa réponse mais maintenant c'est moi qui ai la parole et ce qu'il dit ne sera pas inscrit au compte rendu. Je dirai au député de Peace River que lorsqu'il demande un exposé général, ni lui ni la présidence ne sauraient s'offusquer de ce que le secrétaire parlementaire réponde par un exposé général. Je crois qu'il aurait fallu demander si une déclaration serait faite à l'appel des motions.

M. Baldwin: Je voulais demander qu'une déclaration soit faite à l'appel des motions, de sorte que les députés d'autres partis puissent y répondre.

* * *

• (1440)

LES TRANSPORTS

LE SERVICE DE TRAVERSÉE BRUCE-MANITOULIN—LA MISE EN CHANTIER ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. A la suite de l'annonce faite aujourd'hui qu'un accord de 8.8 millions de dollars est intervenu entre l'Ontario et le gouvernement fédéral portant sur la construction de nouvelles installations terminales et la création d'un service de transbordeur entre la péninsule Bruce et l'île Manitoulin, prendra-t-il les mesures nécessaires pour la mise en chantier immédiate de ces ouvrages de façon à créer le maximum d'emplois durant l'été?

Une voix: Propagande électorale.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je le ferai volontiers, monsieur l'Orateur.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROJET «SARNIA OLEFINES AND AROMATIC PRODUCTS»—LA PUBLICATION DE LA LETTRE QUE M. BOURASSA AURAIT ADRESSÉE AU PREMIER MINISTRE

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Apparemment, le premier ministre du Québec lui a adressé une lettre sur le développement de l'industrie pétrochimique, et particulièrement sur le projet *Sarnia Olefines and Aromatic Products*. Je voudrais savoir du premier ministre quand il répondra à la lettre du premier ministre du Québec, et s'il entend rendre cette réponse publique dans l'intérêt des députés.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je suis toujours émerveillé de constater que les députés ont généralement copie de la correspondance qui m'a été adressée avant que je la reçoive. Je vais regarder dans mon courrier si sa lettre est arrivée, et s'il y a une telle lettre, j'espère que j'en prendrai connaissance bientôt. Et si je ne l'ai pas, peut-être que le député pourra m'en faire tenir copie.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE PÉTROCHIMIQUE À SARNIA—LA DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU QUÉBEC—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

L'hon. M. Asselin: Monsieur le président, le premier ministre se plaint d'un manque de communications avec le gouvernement du Québec. Les relations entre le gouvernement du Québec et l'opposition sont peut-être plus amicales qu'avec le gouvernement.

A tout événement, monsieur le président, je voudrais poser une question supplémentaire.

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce a exprimé des appréhensions profondes quant à l'implantation, à Sarnia, d'un centre mondial de pétrochimie. Le premier ministre pourrait-il dire quelle est l'attitude du gouvernement quant à la frontière artificielle qu'est la ligne Borden, qui limite le Québec à son marché intérieur pour l'écoulement de ses produits pétrochimiques?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que cette question est de nature générale et qu'elle appelle une déclaration à l'appel des motions. L'honorable député sera peut-être d'accord avec moi sur ce point.

L'hon. M. Asselin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le très honorable premier ministre entend-il, sur une question aussi importante, faire bientôt une déclaration à la Chambre pour que l'on sache où se situe le gouvernement du Canada à l'égard de ce problème qui a été posé hier par le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, je vais certainement prendre connaissance de la lettre, s'il y en a une. Mais je voudrais simplement, en réponse au député, lui faire comprendre que la politique pétrolière à laquelle il fait allusion a eu pour effet que le Québec a payé son essence moins cher que les provinces de l'Ouest, qui sont obligées d'acheter du pétrole de l'Ouest. Alors, s'il ne s'agit pas d'une politique avantageuse pour le Québec ...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble qu'une question comme celle-là et la réponse que donne le premier ministre se rapportent plutôt à un débat, et j'ai aussi l'impression que nous devrions tenter de procéder un peu plus rapidement.

[Traduction]

Il nous reste à peine dix minutes avant la fin de la période des questions et il semble que nous piétinons un peu à cause du nombre élevé de questions supplémentaires. Les questions et les réponses sont elles-mêmes longues et je convie les députés à aller un peu plus vite. La parole est au député de Fraser Valley-Ouest.